



LA DÉMOCRATIE ET LA RÉPUBLIQUE ONT GAGNÉ!

DES REPONSES DOIVENT ETRE APPORTEES AUX EXIGENCES SOCIALES!

A l'évidence, le camp progressiste a arraché une première et significative victoire électorale grâce à la mobilisation citoyenne, celles des associations, des organisations politiques, des syndicats et plus particulièrement de la CGT.

De par notre mobilisation, une première étape a été franchie : la mise en échec de la stratégie de dissolution de Macron qui avait, de fait, pour objectif de favoriser la prise de pouvoir par l'extrême-droite et ses alliés.

Il nous faut maintenant franchir une deuxième étape celle des réponses devant être apportées aux exigences sociales, féministes, environnementales, au moyen d'un gouvernement issu du Nouveau Front Populaire.

N'en déplaise à Emmanuel Macron, l'extrême-droite et ses alliés, les organisations patronales et plus particulièrement le MEDEF, c'est bel et bien le Nouveau Front Populaire et son programme qui sont arrivés en tête !

C'est pourquoi l'UFSE-CGT entend oeuvrer pour que le résultat des élections législatives soit entendu et appliqué.

L'urgence, est à :

- La reconquête de services publics et d'une Fonction publique au service de l'intérêt général,
- L'élaboration d'une loi de Finances et d'une loi de financement de la Sécurité Sociale, garantissant les moyens nécessaires à la mise en oeuvre des missions de service public.
- L'augmentation immédiate d'au moins 10% de la valeur du point d'indice, l'indexation des salaires sur les prix, l'égalité salariale entre les femmes et les hommes,
- L'abrogation de la contre-réforme des régimes de retraite, de la loi portant transformation de la Fonction publique de 2019, de l'assurance chômage, l'abandon définitif du projet de loi Guerini,
- La mise en oeuvre d'une nouvelle logique de développement articulant réindustrialisation du pays et bifurcation écologique.

Ne nous laissons pas voler notre victoire !

Avec toute la CGT et toutes les organisations qui le souhaiteront, l'UFSE-CGT appelle les agent.es publics à se mobiliser par tous moyens le **jeudi 18 juillet 2024**, en participant notamment aux manifestations et rassemblements qui seront organisés **devant les locaux de l'Assemblée nationale, devant les Préfectures et les Sous-préfectures,...**

L'UFSE-CGT rappelle qu'elle a déposé un préavis de grève pour la période du 15 avril au 15 septembre 2024.

Montreuil, le 12 juillet 2024

Union Fédérale des Syndicats de l'État - CGT

263, Rue de Paris - case 542 - 93514 Montreuil CEDEX tel : **01 55 82 77 67** ou 56-mel : ufse@cgt.fr